



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**La MRC de Charlevoix investit 42 000 \$ dans des projets rassembleurs
à Petite-Rivière-Saint-François**

Baie-Saint-Paul, 11 mars 2026 – Le Conseil de la MRC accorde 42 000 \$ à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François pour deux projets porteurs.

Réaménagement du parc des Riverains

Dans le cadre du projet Signature « Pour mieux habiter nos milieux de vie », la MRC de Charlevoix octroie une somme de 15 000 \$ à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François pour son projet de réaménagement du parc des Riverains. Cette première phase vise à acquérir et bonifier les équipements et infrastructures de la Place éphémère, qui a été aménagée lors des festivités du 350^e anniversaire de la municipalité. Cet aménagement permettra donc d'assurer une pérennisation et une amélioration de la diffusion des arts de la scène sur le site, lesquels ont suscité un réel engouement auprès de la population. Rappelons que le projet Signature est un projet rassembleur qui mise sur la revitalisation des noyaux villageois des six municipalités qui constituent notre MRC. Cette contribution provient du volet 3 du Fonds régions et ruralité (FRR), dédié à la réalisation du projet Signature.

Nouveaux terrains de pickleball

La MRC de Charlevoix octroie une aide financière de 27 000 \$ à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François pour l'implantation et l'aménagement de deux nouveaux terrains de pickleball réglementaires, un projet estimé à près de 150 000 \$. Le projet vise à répondre à une demande grandissante pour ce sport intergénérationnel, convivial et favorisant la socialisation. Le pickleball contribue au maintien ou à la remise en forme des participants, rejoignant ainsi les objectifs de la MRC de Charlevoix en matière d'amélioration des infrastructures et services de loisir dans la région et de développement de la santé durable. Les sommes allouées proviennent du fonds Développement et amélioration des infrastructures de loisir et est réalisé grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du volet Développement territorial du Fonds régions et ruralité.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication
MRC de Charlevoix
418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca

Le volet Développement et amélioration des infrastructures de loisir vise à soutenir les investissements municipaux dans le domaine de l'aménagement de bandes ou de pistes cyclables, dans le domaine de la construction ou de la rénovation d'infrastructures de loisir, et ce afin d'améliorer les services de loisir offert aux jeunes et aux familles en milieu rural. Ce fonds s'adresse exclusivement aux municipalités de la MRC de Charlevoix.